

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-713428

AS3074

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 4514	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : TARHALI MOHAMED			
Date de naissance : 24/03/61			
Adresse : la mêm			
Tél. : 0661187159 Total des frais engagés : 1185,4 Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade : MR TARHALI Mohamed Age : 58 ans			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Ulcéroneux			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 12 AVR. 2023			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 11/04/2022



#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/09/2013	Allostase	1	1000 Dhs	INP : 09/03/2013 Dr. BERRADA A. HEPATO - GASTRO - ENTEROLOGIE ERGOSCOPIE - PHYSIOPATHIE REGIMES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE JAWHARA</b> <b>S. BELHABIB</b> <i>Dr. en Pharmacie</i> 2 Rue Lamenais Franco - Ville II Tél. & Fax. : 022 98 88 22 - CASABLANCA	5/04/2023	185,40

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
	<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>		<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>		
		$  \begin{array}{r l}  H & 25533412 \quad 21433552 \\  \hline  D & 00000000 \quad 00000000 \\  & 00000000 \quad 00000000 \\  & 35533411 \quad 11433553 \\  \hline  B &  \end{array}  $			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		<b>[Création, remont, adjonction]</b>			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
		Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
					DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Dr. BERRADA Abderrahim

Diplômé de la Faculté de médecine de REIMS (FRANCE)

HEPATO - GASTRO - ENTEROLOGUE

(Fibroscopie - Coloscopie)

Diplômé d'échographie

Diplômé de chirurgie proctologique

(Hémorroïdes, Fissures, fistules de l'anus)

Diplômé de Régimes - Nutritions Diététiques

(Obésité - maigreur)

Ex. Attaché au C. H. U. de REIMS

الدكتور براءة عبد الرحيم

خريج كلية الطب رانس بفرنسا  
اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

(الكشف بالمنظار)

مجاز في علاج و جراحة المخرج  
(ال بواسير والدمى)

مجاز في الكشف بالتلفرزة  
مجاز في وقاية وعلاج أمراض التغذية

(السمنة والضعف)

طبيب مساعد سابق بمستشفيات رانس

Casablanca, le ..... 05/04/2023 ..... الدار البيضاء، في

Mr Tarhali Mohamed

79.50



MATERNOV  
2 GELULES X 2 / JOUR AVANT REPAS

46.00

DIGESTINE  
1 GELULE X 2 / JOUR AVANT REPAS

59.90

PURGALAX  
2 CP AU COUCHER



185.40

Dr. BERRADA A.  
HEPATO - GASTRO - ENTEROLOGUE  
FIBROSCOPIE - ECHOGRAPHIE  
HEMORROIDES - REGIMES  
Centre Commercial NADIA - CASA  
Tél : 98.95.12 - 98.35.77



مركز تجاري ناديا - عمارة 4 - الشقة 4 - الطابق الأول - شارع ابراهيم الروداني (طريق الجديدة سابقا) المعاريف - الدار البيضاء 20.100

Centre Commercial NADIA, Imm. 4, Appt 4, 1<sup>er</sup> Etage, Bd Brahim Roudani (Ex. Route d'El Jadida) - Maârif Extension - Casablanca 20.100

الفاكس : 05 22 98 95 12 / 05 22 98 35 77 - الهاتف : Fax : 05 22 98 35 77

E-mail : berradagastro@hotmail.fr

**Dr. BERRADA Abderrahim**

Diplômé de la Faculté de médecine de REIMS (FRANCE)

**HEPATO - GASTRO - ENTEROLOGUE**

(Fibroscopie - Coloscopie)

**Diplômé d'échographie**

**Diplômé de chirurgie proctologique**

(Hémorroïdes, Fissures, fistules de l'anus)

**Diplômé de Régimes - Nutritions Diététiques**

(Obésité - maigreur)

Ex. Attaché au C. H. U. de REIMS

**الدكتور براادة عبد الرحيم**

خريج كلية الطب رانس بفرنسا  
اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

(الكشف بالمنظار)

مجاز في علاج و جراحة المخرج  
(ال بواسير والدمى)

مجاز في الكشف بالتلغرافة  
مجاز في وقاية و علاج أمراض التغذية

(السمنة والضعف)

طبيب مساعد سابقا بمستشفيات رانس

**MR TARHALI MOHAMED**

الدار البيضاء، في

21/03/2023

**FIBROSCOPIE**  
**K50**

1000DH



مركز تجاري نادية - عمارة 4 - الشقة 4 - الطابق الأول - شارع ابراهيم الروداني (طريق الجديدة سابقا) المعاريف - الدار البيضاء 20.100  
Centre Commercial NADIA, Imm. 4, Appt 4, 1<sup>er</sup> Etage, Bd Brahim Roudani (Ex. Route d'El Jadida) - Maârif Extension - Casablanca 20.100

Tél. : 05 22 98 95 12 / 05 22 98 35 77 - الهاتف: Fax : 05 22 98 35 77 - الفاكس:

E-mail : berradagastro@hotmail.fr

Diplômé de la Faculté de médecine de REIMS (FRANCE)

**HEPATO - GASTRO - ENTEROLOGUE**

(Fibroscopie - Coloscopie)

**Dipôlé d'échographie**

**Diplômé de chirurgie proctologique**

(Hémorroïdes, Fissures, fistules de l'anus)

**Diplômé de Régimes - Nutritions Diététiques**

(Obésité - maigreur)

Ex. Attaché au C. H. U. de REIMS

الدكتور برادة عبد الرحيم

خريج كلية الطب رانس بفرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

(الكشف بالمنظار)

مجاز في علاج و جراحة المخرج

(ال بواسير و الدمل)

مجاز في الكشف بالتلغراف

مجاز في وقاية و علاج أمراض التغذية

(السمنة و الضعف)

طبيب مساعد سابق بمستشفيات رانس

**MR TARHALI MOHAMED CASABLANCA LE 05/04/2023**

## COMPTE-RENDU DE FIBROSCOPIE DIGESTIVE HAUTE

### INDICATION

DOULEUR EPIGASTRIQUE

### EXAMEN

#### Œsophage-Jonction :

- L'œsophage est normal sur ses 41 cm.
- La jonction oeso-gastrique est en place.

#### Estomac-Pylore :

- L'estomac est tapissé d'une muqueuse érythémateuse.  
avec un lac muqueux clair et abondant.
- Le pylore est franchi sans difficulté.

#### Bulbe-2<sup>°</sup>Duodénum :

- Au niveau du bulbe, on découvre des érosions ponctiformes .
- Le 2<sup>°</sup>Duodénum est sans particularité.

### CONCLUSION

GASTRITE .





46.00  
08.20.27  
EXPI  
22732  
L04

**NE**

La métoclopramide a fait ses preuves depuis de nombreuses années comme modificateur du comportement digestif.

Elle augmente le tonus du sphincter oesophagien inférieur, le péristaltisme de l'estomac et de l'intestin grêle et possède une action anti-émétique puissante.

**La Digestine contient :**

De la métoclopramide sous forme de résinate qui lui assure une libération lente et continue dans le tractus gastro-intestinal, d'où une posologie réduite à une ou maximum deux prises par 24 heures.

Les essais de pharmacocinétique, *in vivo*, ont montré qu'une prise journalière de 40 mg de résinate de métoclopramide conduit à l'équilibre à des taux plasmatiques voisins de ceux obtenus après une prise habituelle de 3 x 10 mg par jour de chlorhydrate administrée avant les repas du matin, du midi et du soir.

**Indications.**

Traitements symptomatiques des :

- nausées et vomissements d'origines diverses et en particulier ceux provoqués par les tuberculostatiques, les cytostatiques, la radiothérapie et l'anesthésie,
- pesanteur et ballonnement épigastrique suite à un ralentissement de l'évacuation gastrique,
- troubles digestifs psycho-somatiques,
- dyspepsie,
- spasmes du pylore,
- reflux oesophagien,
- hiccups.

LOT 16179/FC12  
10/2024 PRC 59,90

PURGALAX® 30 comprimés



### Présentation:

Pilulier de 30 comprimés

### Composition :

Racine de rhubarbe, Racine de réglisse, Racine de guimauve, Rose pâle pétale, Artichaut bractée.

Additif alimentaire : colorant: Dextrine jaune, Anti-agglomérant : talc, Magnésium stéarate.

### Propriétés :

De part sa composition naturelle, Purgalax® est un laxatif qui permet de réguler le transit intestinal et de lutter contre la constipation.

Désignation	Propriétés
Racine de rhubarbe	Laxative, stimulante digestif
Racine de réglisse	Laxative 8 antispasmodique
Racine de guimauve	Anti inflammatoire, émolliente
Rose pâle pétale	Purgative, cholagogue
Artichaut bractée	Contre les ballonnements

### Mode d'utilisation :

Prendre 2 comprimés par jour.

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Fabriqué par laboratoire Cevrai-FCV

**Pour Ramo Pharm**



Gélule  
Voie orale

LOT : 22CE9  
PER : 04/2025  
PPC : 79,50DH

maternov®

Gélules

N.V

nt :

\*Ingrédients issus de l'Agriculture Biologique.

#### PROPRIETES :

maternov® N.V est à base de gingembre et shogaols).

Le gingembre est traditionnellement utilisé pour stopper les nausées et les vomissements liés à la grossesse. L'efficacité et la sécurité de ce remède sont confirmées par plusieurs études cliniques. La formule maternov® N.V est recommandée pour les femmes enceintes.

itré en gingérols

es et les  
Mal de transport...  
lidées par  
la santé.  
ez la femme



#### UTILISATION :

maternov® N.V aide à stopper les Nausées et les Vomissements d'origines diverses : Grossesse, Intolérance digestive, Excès alimentaires, Mal de transport.

#### CONSEILS D'UTILISATION :

1 à 2 gélules 2 fois par jour avec un grand verre d'eau.

#### PRECAUTIONS D'UTILISATION :

- Ne pas dépasser la dose journalière conseillée sans l'avis d'un professionnel de la santé.
- Tenir hors de portée des jeunes enfants.
- Conserver dans un endroit frais et sec.

Complément alimentaire, n'est pas un médicament.

Fabriqué en France par Laboratoire Majorelle

Importé et distribué au Maroc par Medipro Pharma Casablanca

Autorisation du Ministère de la santé n° : DA20191405273DMP/20UCA/MAV2